



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES INTERNATS SUR LA VOIE DE L'EXCELLENCE

Lundi 10 mai 2021

Le label "internat d'excellence" est créé pour encourager et développer la politique de revitalisation de l'internat. Il permettra d'identifier et de reconnaître les internats qui se sont inscrits dans cette dynamique de projet. Dans les internats d'excellence, **toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.**

Le développement des internats et leur revitalisation doivent s'appuyer sur des projets et une motivation. Pour redonner du souffle à la demande et en faire une vitrine du système éducatif français, il faut positionner l'internat sur une trajectoire plus qualitative, en phase avec les préoccupations des familles, en proposant une offre cohérente, adaptée et innovante, au cœur des dynamiques territoriales.



Les caractéristiques du nouvel internat

Il est thématisé en ciblant des besoins et des centres d'intérêt : la réussite scolaire, la préparation d'examens, le sport, la culture, l'immersion linguistique, l'informatique, les sciences, etc.

Il est "à la carte" et souple dans son fonctionnement : mensuel, trimestriel, avant un examen, un jour de semaine, sans la nuit mais avec l'accès à tous les services de l'internat-projet jusqu'à 20h30 (internat à la ville).

Il porte en lui **l'exigence du soutien** : soutien scolaire, problématiques sociales et de santé de l'adolescent prises en charge par des personnels qualifiés, sécurisation affective, soutien par ses pairs. Il cultive des principes d'identité et de cohésion, dans le respect d'un règlement intérieur.

Il est "managé" par une équipe dédiée, formée aux métiers de l'internat, pilotée par un chef de projet, responsable de l'animation pédagogique et de la coordination des actions éducatives.

Il propose des **infrastructures attractives et sécurisantes**, un bâti et une organisation en liaison avec le projet qui justifie une recherche architecturale spécifique.

Il propose un **modèle économique** et une **tarification** adaptés au projet.

Il est **à l'écoute des familles** et en lien avec elles pour une personnalisation plus forte de l'offre d'internat.

Il est **intégré à un réseau** animé par un pilotage national et académique de l'internat.

Un label gage de qualité

Un cahier des charges définit les critères d'évaluation et de labellisation des projets d'internat d'excellence, propose des exemples d'actions et de partenariats pour chacun des trois labels, précise le processus de labellisation et les modalités de candidature.

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Attachée de presse du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr

Trois grandes catégories

1/ Les résidences à thèmes

Elles sont développées pour accueillir les élèves principalement dans les collèges des zones rurales. Ce nouveau concept répond au problème de revitalisation rurale et de sous-occupation de nombreux internats de collège. Il peut être étendu aux lycées de ces mêmes territoires et répondre aussi aux problématiques de villes moyennes.

Sept thèmes (artistique, sportif, numérique, ouverture internationale, environnement et biodiversité, sciences, et enfin métiers), dont certains pourront se combiner dans un même établissement, constitueront le fondement des résidences à thèmes. L'accompagnement scolaire restera un élément incontournable dans chacune.

2/ Les internats du campus pro

L'internat est une condition majeure de l'attractivité de la voie professionnelle. L'internat permet une orientation optimale et non un choix d'étude conditionné à la proximité du domicile.

[Les Campus des métiers et des qualifications](#) et notamment les Campus de catégorie excellence lancés en 2018 placent l'internat au cœur d'un tel projet. Ouverts aux jeunes préparant un CAP, un bac pro ou un BTS, ils permettent d'étudier dans la filière choisie mais aussi, par la qualité du cadre de vie et des prestations, d'être un facteur d'épanouissement et de développement personnel.

3/ Les nouveaux internats d'excellence

La politique engagée en 2008 en faveur des internats d'excellence au service des publics de l'éducation prioritaire et des territoires urbains est relancée, en la précisant et l'actualisant dans ses objectifs, ses publics, ses contenus, ses implantations territoriales, ses modalités de sélection.

La relance des internats d'excellence s'appuie sur un pilotage national et territorial permettant de créer un réseau, une marque, une offre cohérente et attractive. Il s'agit de faire de l'internat d'excellence "une promesse de réussite scolaire grâce à une offre pédagogique et éducative ambitieuse et un accompagnement personnalisé renforcé. En plus des cours, **les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé** : révision des cours, accompagnement du travail personnel. Leur sont également proposées des activités sportives et culturelles à vivre collectivement.

La motivation de l'élève, quelle que soit ses capacités, pour le projet d'internat d'excellence et la qualité forte de l'apport éducatif et pédagogique, doivent être les fils directeurs des nouveaux internats d'excellence.

Les internats d'excellence pourront être créés dans ou à proximité des établissements scolaires des quartiers, avec une politique d'affectation par projet solidement organisée et conduite.

L'adhésion des parents doit être recherchée et les familles seront parties prenantes du projet d'internat : contrat signé par les familles, participation active aux décisions structurantes de la vie de l'internat, etc.

Il peut aussi être envisagé des "Erasmus de l'internat" pour les jeunes de l'éducation prioritaire, permettant aux élèves concernés de séjourner durant les périodes de congés scolaires dans des internats ruraux ou de montagne pour y bénéficier d'un accompagnement scolaire et d'activités culturelles et sportives.

La possibilité d'intégrer ces internats d'excellence dans les futures "cités éducatives" est envisagée.

L'académie de Reims inscrite dans la seconde vague de labellisation

Des collèges et des lycées des quatre départements de l'académie se sont mobilisés et ont présenté leur candidature à la seconde vague de labellisation.

L'académie de Reims a fait le choix de repérer 11 établissements des quatre départements réunissant des conditions favorables à une inscription dans une démarche de labellisation. Un accompagnement est proposé à chacune de ces équipes par les acteurs académiques afin de garantir des projets éducatifs et pédagogiques renforcés et innovants.

Les décisions de labellisation délivrées par le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports **seront connues début juin**. Les projets retenus se verront accorder le label pour une durée de 5 années scolaires complètes. Pour son renouvellement, le projet éducatif d'internat devra alors faire l'objet d'une évaluation.

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

2

Attachée de presse du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr

Une campagne de communication sera organisée au cours du mois de mai à destination des élèves des écoles, des collèges et des lycées et plus particulièrement auprès des élèves scolarisés en éducation prioritaire ainsi qu'à destination des parents d'élèves. **Tous les élèves peuvent candidater** pour intégrer un internat d'excellence : grâce à la variété des formations qui sont proposées, ils peuvent choisir celle qui l'intéresse même si elles sont situées loin de leur domicile.

Une procédure de candidature pour un accueil en internat labellisé sera **lancée** avec un dossier unique téléchargeable sur le site académique et à retourner pour le 1^{er} juin 2021 par voie électronique à l'adresse **internat-excellence@ac-reims.fr**.

Les différentes candidatures seront examinées par une commission académique qui se réunira début juin et les **décisions d'affectation** seront notifiées aux familles et aux établissements **fin juin-début juillet**.

Les internats en cours de labellisation

Ardennes

Collège Arthur Rimbaud, Charleville-Mézières

Label : résidence thématique

Thème : résidence Monde

Cible : élèves boursiers, réponse à la ruralité en lien avec l'ouverture internationale

Périmètre du recrutement : local, départemental

Nombre de places : 18

Aube

Cité scolaire Gaston Bachelard, Bar-sur-Aube

Label : internat d'excellence

Thème : tutorat, parcours, réussite, ouverture culturelle et sportive, qualité de vie, bien-être

Cible : éducation prioritaire, quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ruralité, cordées de la réussite, spécialité cinéma audiovisuel, collégiens et lycéens

Périmètre du recrutement : local, départemental académique, inter-académique

Nombre de places : 163

Lycée professionnel Denis Diderot, Romilly-sur-Seine

Label : internat du pro

Thème : résidence olympique

Cible : éducation prioritaire, quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ruralité

Périmètre du recrutement : local, départemental, académique

Nombre de places : 67

Marne

Collège Robert Schuman de Reims

Label : internat d'excellence

Thème : mixité sociale

Cible : quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ouverture culturelle, sportive

Périmètre du recrutement : local, départemental, académique

Nombre de places : 55

Lycée polyvalent Georges Brière de Reims

Label : internat d'excellence

Thème : réussite et personnalisation, éducation et citoyenneté, ouverture sur le monde

Cible : quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ouverture culturelle, sportive

Périmètre du recrutement : local, départemental académique

Nombre de places : 180

Lycée polyvalent Stéphane Hessel d'Épernay

Label : résidence thématique

Thème : résidence Monde

Cible : élèves boursiers, réponse à la ruralité en lien avec l'ouverture internationale

Périmètre du recrutement : local, départemental, académique

Nombre de places : 265

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

3

Attachée de presse du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr

Haute-Marne

Collège Saint-Saëns de Chaumont

Label : internat d'excellence

Thème : résidence Médicis + résidence olympique

Cible : éducation prioritaire, quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ruralité, collégiens des 3 collèges de la ville

Périmètre du recrutement : local, départemental académique

Nombre de places : 34

Collège Louis Bruntz de Bourmont entre Meuse et Mouzon

Label : résidence thématique

Thème : résidence olympique (sports et jeux)

Cible : éducation prioritaire, quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ruralité, sections sportives

Périmètre du recrutement : local, départemental, académique, inter-académique

Nombre de places : 80

Collège Cressot et lycée Philippe Lebon de Joinville

Label : internat d'excellence

Thème : accueil, réussite et ouverture sur le monde

Cible : éducation prioritaire, quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ruralité, collégiens et lycéens

Périmètre du recrutement : local, départemental, académique, inter-académique

Nombre de places : 110

Lycée professionnel Émile Baudot de Wassy

Label : internat du pro

Thème : ouverture culturelle et sportive

Cible : éducation prioritaire, quartier prioritaire de la politique de la ville, élèves boursiers, ruralité

Périmètre du recrutement : local, départemental, académique

Nombre de places : 54

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

4

Attachée de presse du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr